

FONDS CANTONAL EN FAVEUR
DE LA FORMATION CONTINUE POUR ADULTES
KANTONALER WEITERBILDUNGSFONDS
FÜR ERWACHSENE

RAPPORT

DE GESTION

2023

FCFCA-KWBF

SOMMAIRE

1.	Rappel des principales abréviations utilisées	4
2.	Avant-propos du Président	5
3.	Le Fonds cantonal en quelques éléments clefs	6
4.	Activités du Fonds en 2023	7
5.	Informatique	8
6.	Comptes 2023	9-11
7.	Budget 2024	12-13
8.	Statistiques	14
9.	Conclusion et réflexion	15
10.	Rapport de l'organe de contrôle	16
11.	Secrétariat	17

1. RAPPEL DES PRINCIPALES ABREVIATIONS UTILISEES

LFCa	<i>Loi cantonale sur la formation continue des adultes</i>
FCFCA	<i>Fonds cantonal en faveur de la formation continue pour adultes</i>
LALFP	<i>Loi fédérale sur la formation professionnelle</i>
LFCo	<i>Loi fédérale sur la formation continue</i>
CII	<i>Collaboration interinstitutionnelle</i>
OFCo	<i>Ordonnance fédérale sur la formation continue</i>
LAF	<i>Loi sur les allocations familiales</i>
LFFP	<i>Loi sur le fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle</i>
LPJA	<i>Loi sur la procédure et la juridiction administrative</i>
COFCA	<i>Commission cantonale de la formation continue des adultes</i>
FCFP	<i>Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle</i>

2. AVANT-PROPOS DU PRESIDENT

L'année 2023 a été marquée par une continuité qui me laisse un léger goût d'amertume.

En effet, je dois faire un constat mitigé de cette année. Le nombre de demandes de subvention traitées par le FCFCA n'a toujours pas connu l'augmentation significative que nous espérions. De plus, malgré nos diverses communications et prises de contact, nous avons espéré rencontrer davantage de nouveaux acteurs lors du traitement des dossiers.

Nous avons toujours dit qu'il fallait laisser du temps pour que le FCFCA trouve sa place, mais après plus de trois ans de fonctionnement, notre commission doit se poser quelques questions fondamentales, telles que :

- Notre fonctionnement est-il le bon ?
- Devons-nous réorienter nos efforts sur un autre axe ?
- Le besoin en formation continue existe-t-il encore en Valais ?

Bien que je n'aie pas de réponse à toutes ces questions, je suis convaincu que le FCFCA représente un atout pour notre population. Les besoins en formation continueront d'augmenter et les milieux professionnels doivent réfléchir à mettre en place de nouvelles formations pour répondre à cette demande. Je suis convaincu que la commission de gestion saura mener à bien les réflexions nécessaires pour faire évoluer le fonds dans la bonne direction.

L'année 2023 a également apporté des points positifs qui nous motivent à poursuivre notre engagement. Parmi eux, la création de l'association "Formation Continue Valais" est une avancée essentielle. En effet, bien que de nombreux acteurs de la formation soient actifs dans notre canton, la coordination entre ces derniers faisait cruellement défaut.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers l'ensemble de mes collègues de la commission de gestion. Un remerciement tout particulier à notre administrateur, dont l'engagement a été un pilier essentiel. Enfin, je remercie chaleureusement notre secrétariat pour leur travail rigoureux et leur soutien constant, qui ont grandement contribué à nos avancées.

Chablais Nicolas



3. LE FONDS CANTONAL EN QUELQUES ELEMENTS CLEFS

Le Fonds cantonal a été créé en janvier 2021.

Le Fonds cantonal c'est :

- une Commission de gestion de 9 membres ;
- un organe de contrôle ;
- une gestion confiée dès 2021 au Bureau des Métiers
- qui se compose comme suit : 1 administrateur, 1 collaboratrice, 1 team de traduction et 1 comptable;
- une directive pour les conditions d'obtention de soutien ;
- quatre règlements pour la prise en charge de prestations ;
- un site internet www.fcfa-kwbf.ch

4. ACTIVITES DU FONDS EN 2023

4.1 Commission

4.1.1 Composition

Les membres de la Commission ainsi que l'organe de contrôle sont nommés par le Conseil d'Etat. Comme le stipule l'art. 25, alinéa 2 de la loi sur la formation continue des adultes (LFCA), la Commission est élue pour une période administrative de 4 ans.

Commission de gestion

M. Nicolas Chablais (Président), Mmes Eliane Ruffiner, Philomène Zufferey, MM. Marcel Delasoie et Eric Balet, représentants des associations professionnelles, Mme Carole Furrer (Vice-Présidente) et M. Martin Dremelj, représentants des autres organisations du monde du travail, MM. Raphaël Crittin et Yves Rey, représentants de l'Etat du Valais.

Organe de contrôle

Selon l'art. 17 du règlement concernant le fonds cantonal de la formation continue des adultes, l'organe de contrôle est désigné par le Conseil d'Etat. La Commission de gestion a proposé au Conseil d'Etat que pour les 2 premières années le contrôle soit effectué par l'Inspection Cantonale des Finances.

4.1.2 Séances

En 2023, la Commission a siégé à 4 reprises.

L'Administrateur a pris part à des rencontres notamment avec les associations professionnelles et institutionnelles, avec le Service des Hautes Ecoles et avec d'autres organismes étatiques ou privés.

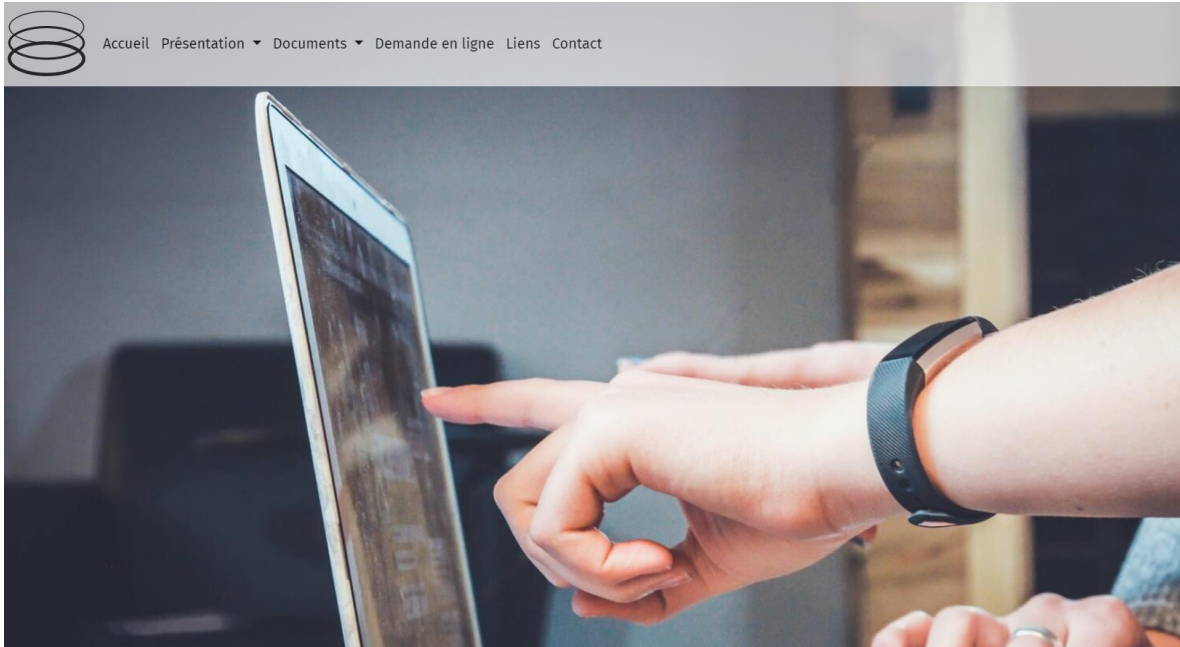
4.1.3 Prestations du Fonds

Les prestations du Fonds sont énumérées à l'article 28 de la loi sur la formation continue des adultes (LFCA). Elles sont déterminées précisément par la Commission de gestion en fonction des ressources à disposition du Fonds.

5. INFORMATIQUE

Le Fonds cantonal a mis sur pied 2021 un site internet avec les différentes règlements et formulaires.

www.fcfca-kwbf.ch



Ce site, bien que complet, s'avère compliqué pour les prestataires de la formation continue. Ils peinent à s'y retrouver. C'est la raison pour laquelle, l'administration s'est engagée dans une refonte du site de façon à le rendre plus didactique et plus attractif.

6. COMPTES 2023

Les comptes 2023, acceptés par la Commission en, sont présentés ci-après :

6.1 Bilan au 31 décembre 2023

Bilan

Libellés	Annexes	Comptes 2023	Comptes 2022
		CHF	CHF
ACTIFS			
		2'112'194.25	1'400'447.10
ACTIFS CIRCULANTS			
Compte BCVs		2'112'172.85	1'385'817.10
Actifs de régularisation		21.40	14'630.00
Total actifs		2'112'194.25	1'400'447.10
PASSIFS			
Dettes à court terme		-132'783.10	-15'972.45
Créanciers		-323.10	-12'972.45
Passifs de régularisation		-1'500.00	-3'000.00
Engagements	(1)	-130'960.00	0.00
CAPITAUX PROPRES		-1'979'411.15	-1'384'474.65
Bénéfice reporté / Capital		-1'384'474.65	-564'011.25
Bénéfice / Perte de l'exercice		-594'936.50	-820'463.40
Total passifs		-2'112'194.25	-1'400'447.10

6.2 Compte de résultat, année 2023

Libellés	Annexes	Comptes 2023	Comptes 2022
		CHF	CHF
Contributions et divers	(2)	935'204.97	913'008.35
Contributions des CAF	(a)	335'235.96	311'942.05
Contributions des communes	(b)	99'969.01	101'066.30
Contribution du canton	(c)	500'000.00	500'000.00
Déductions sur produits		-1'619.50	-1'493.75
Frais de perception des CAF		-1'611.30	-1'493.75
Contributions irrécouvrables		-8.20	0.00
TOTAL PRODUITS		933'585.47	911'514.60
		CHF	CHF
CHARGES			
Charges d'activités et de services		-301'310.00	-67'400.00
Compétences de base)		-253'810.00	-47'400.00
Formation spécialistes / experts		-46'150.00	-20'000.00
Action de promotion		-1'350.00	0.00
Charges de personnel	(3)	-4'666.40	-7'997.15
Indemnités commission de gestion		-3'280.00	-4'900.00
Frais commission de gestion		-1'386.40	-3'097.15
Frais de fonctionnement		-32'543.85	-15'523.65
Frais d'administration (BM)	(4)	-32'310.00	-12'972.45
Autres frais de secrétariat		-1'077.00	0.00
Contrôles et révision	(5)	1'500.00	-1'500.00

Libellés	Annexes	Comptes 2023	Comptes 2022
Frais informatique		-656.85	-301.20
Publicité		0.00	-750.00
TOTAL CHARGES		-338'520.25	-90'920.80
Résultat d'exploitation I (avant intérêts et impôts (EBIT))		595'065.22	820'593.80
Résultat financier		-128.72	-130.40
Charges financières		-128.72	-130.40
RESULTAT DE L'EXERCICE		594'936.50	820'463.40

Annexe :

- 1) Le réviseur a demandé l'introduction de cette rubrique qui correspond aux engagements pris par la Commission dont les montants définitifs sont connus, mais non encore versés aux demandeurs.
- 2) Selon l'art. 29 de la loi sur la formation continue des adultes (LFCA) les ressources du fonds sont constituées par une contribution annuelle des différentes parties :
 - a) Les employeurs, indépendants et employés via les Fonds cantonal en faveur de la formation professionnelle (FCFP) et les caisse d'allocation familiales (CAF).
 - b) Les communes pour 1/5 du montant défini à la lettre c.
 - c) L'Etat pour un montant annuel variant entre 500'000.- et 700'000.-
- 3) Ces charges correspondent aux coûts des rencontres de la Commission de gestion (4 x en 2023).
- 4) Les frais de l'administration sont en augmentation du fait de nombre de dossiers qu'il y a eu à traiter.
- 5) L'Inspection Cantonale des Finances a décidé de ne pas facturé les frais de révision 2021 et 2022 au FCFA.

Commentaire :

L'exercice clôture avec un bénéfice de **Fr. 594'936.50**

Le FCFA dispose donc d'un capital de départ important qui va lui permettre de développer sereinement le financement de la formation continue en Valais.

7. BUDGET 2024

Libellés	Comptes 2023	Budget 2024
	CHF	CHF
Contributions et divers	935'204.97	920'000.00
Contributions CAF	335'235.96	320'000.00
Contributions des communes	99'969.01	100'000.00
Contribution du canton	500'000.00	500'000.00
Déductions sur produits	-1'619.50	-1'700.00
Frais de perception des CAF	-1'611.30	-1'700.00
Frais de perception des CAF	-8.20	0.00
Total produits	933'585.47	918'300.00
	CHF	CHF
Charges d'activités et de services	-301'310.00	-295'000.00
Compétences de base	-253'810.00	-250'000.00
Réinsertion	0.00	-10'000.00
Formation spécialistes/experts	-46'150.00	-15'000.00
Nouvelles méthodes formation continue	0.00	-10'000.00
Actions d'innovation	-1'350.00	-5'000.00
Actions de promotion	0.00	-5'000.00
Charges de personnel	-4'666.40	-10'500.00
Indemnités commission de gestion	-3'280.00	-7'500.00
Frais commission de gestion	-1'386.40	-3'000.00
Frais de fonctionnement	-32'543.85	-87'810.00
Frais d'administration (BM)	-32'310.00	-32'310.00
Autres frais de secrétariat	-1'077.00	-1'000.00

Libellés	Comptes 2023	Budget 2024
Contrôles et révision	1'500.00	-1'5000.00
Frais informatique	-656.85	-50'000.00
Publicité	0.00	-2'500.00
Charges diverses	0.00	-500.00
Total charges	-338'520.25	-393'310.00
Résultat d'exploitation I		
	595'065.22	524'990.00
Résultat financier		
	-128.72	-130.00
Produits financiers	0.00	0.00
Charges financières	-128.72	-130.00
RESULTAT DE L'EXERCICE	594'936.50	524'860.00

Commentaires :

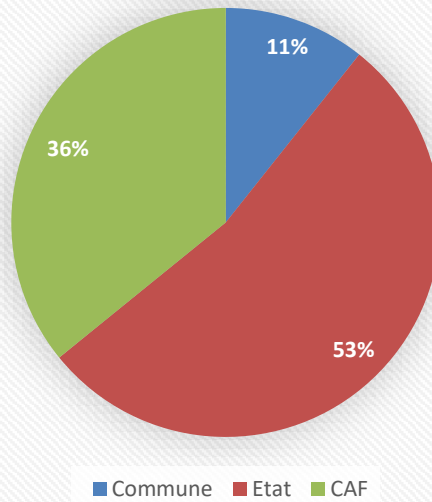
Des montants ont été mis dans certaines rubriques en fonction des demandes susceptibles d'être déposées encore en 2024.

La Commission de gestion a proposé au Conseil d'Etat de maintenir le financement actuel, étant donné la bonne situation financière du FCFA.

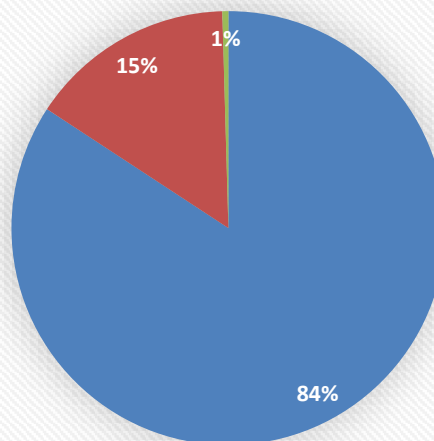
Le budget 2024 a été avalisé en séance du 21 février 2024 par la Commission de gestion du FCFA.

8. STATISTIQUES

Répartition des montants versés au FCFA



Répartition des montants versés aux prestataires



9. CONCLUSIONS ET REFLEXION

On peut parfois avoir l'impression que de gérer un Fonds c'est un peu comme faire la cuisine !

Il faut les bons ingrédients. La qualité des produits n'est pas négociable, tous les grands chefs vous le diront... Il faut ensuite un peu de talent et les bonnes personnes pour mettre en valeur les produits de façon à ce que le convive vive un moment de plaisir et déguste un plat qui est à la fois beau à regarder et bon à manger.

Dans le FCFCA il y a beaucoup de tout cela. Malgré tout un constat s'impose peu de gens viennent au restaurant. Serait-ce que celui-ci n'est pas situé au bon emplacement ? A bien y regarder, la carte du menu, bien que complète, ne semble pas très attractive... Je veux parler du site internet du FCFCA qui mérite un sérieux toilettage de façon à être plus attractif pour les prestataires de formation.

Dans le même sens, une réflexion est en cours au sein de la Commission de gestion sur une redéfinition des prestations du fonds. Celles-ci ne sont peut-être pas suffisamment attractive aujourd'hui et lors du séminaire du mois de mai, la commission de gestion a eu l'occasion d'aborder ce thème.

Enfin, il serait peut-être faux de se précipiter pour vouloir tout changer. En effet l'association valaisanne de la formation continue vient tout juste de démarrer. Nul doute qu'avant tout changement il faudra aussi discuter avec cet acteur majeur de la formation continue en Valais.

Passer de la réflexion à l'action prend forcément un peu de temps. Ceci dit l'équipe avance et est prête à relever les défis du soutien à la formation continue et à la formation de base en Valais. L'administration peut compter sur l'appui d'un président et d'un conseil impliqué et enthousiaste. Un grand merci à eux pour leur dévouement à la cause de la formation continue.

L'administrateur :

Gabriel Décaillet

10. RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE

11. SECRETARIAT

COORDONNEES :

FCFCA

FONDS CANTONAL FORMATION CONTINUE POUR ADULTES

Rue de la Dixence 20 - CP - 1951 Sion

T : 027 327 51 05

F : 027 327 51 80

M : info@fcfca-kwbf.ch



CONTACTS :

Gabriel Décaillet

Administrateur

T : +41(0)27 327 51 05

M : gabriel.decaillet@bureaudesmetiers.ch

Laure Moos

secrétaire adjointe

T : +41(0)27 327 51 05

M : info@fcfca-kwbf.ch

PLAN DE SITUATION :



FCFCA

c/o Bureau des Métiers
Rue de la Dixence 20
Case Postale
1951 Sion

FCFCAKWBF

**FONDS CANTONAL
EN FAVEUR DE LA FORMATION
CONTINUE POUR ADULTES
KANTONALER
WEITERBILDUNGSFONDS
FÜR ERWACHSENE**
RUE DE LA DIXENCE 20
CASE POSTALE
1951 SION

T : 027 327 51 05
F : 027 327 51 80
M : info@fcfca-kwbf.ch